

Procès verbal du •conseil d'école Du 3 juin 2014 à 18h

Présents :

Le directeur : M. Daubry

les enseignants : M^{mes} Briens-Vaudelle, Bourdin, Constant, Diard, Héry, Pasquier, Revaud, Sablon, M.Robin, M. Kwan, remplaçant de M. Forhan,

Les parents élus : AAPES : Mmes Bercegeay, Romilliat, Caillard, Silva, Texier, Bruneau
FCPE : Mmes Renard, Dardeau, Voisin, Thomas, M Tayllamin,

L'adjointe aux affaires scolaires : Mme Blanc

Le DDEN : M. Lacroix,

• **Les rythmes scolaires .**

Un questionnaire a été organisé par le groupe de pilotage et distribué aux familles à la rentrée des vacances de printemps. Il y a eu 71% de réponses. Le bilan du questionnaire sera disponible sur le site famille, une information sera passée dans les cahiers des enfants.

Les ateliers sont globalement bien appréciés par les élèves surtout en cycle3. Mais une majorité de familles a répondu qu'elles n'étaient pas favorables au mercredi travaillé (plus l'âge des enfants augmente, plus les familles y sont favorables). Mais, même en CM2 on n'atteint pas 50% de parents favorables.

A la demande des enseignants, l'organisation a été légèrement modifiée. A la rentrée, la classe se terminera à 15h le lundi et le vendredi et à 16h30 le mardi et le jeudi.

Les ateliers sont gratuits et facultatifs : on note environ 3 ou 4 élèves qui n'y participent pas chaque fois.

Bien que des informations aient été communiquées, les règles ne sont pas toujours les mêmes entre les temps scolaires et péri-scolaires: les élèves ont du mal à s'y retrouver. De même, les animateurs se permettent de répondre aux enfants en cas de conflit de voir ça avec ses parents ou avec les enseignants (ce qui est moins ennuyeux).

• **Les effectifs à la rentrée 2014.**

A ce jour, les effectifs sont les suivants:

43 CP, 63 CE1, 45 CE2, 46 CM1, 50 CM2 soit un total de 247 élèves

• **Bilan de l'année scolaire.**

Année difficile à l'école du bourg à cause d'un nombre important d'élèves de CP ayant des problèmes de comportement (la plupart étaient connus depuis la maternelle mais 1 élève très difficile s'est rajouté en cours d'année).

Les effectifs étant très importants dans les deux CM2, l'année a été également difficile, les classes étant chargées et comportant des élèves pas toujours motivés.

Les projets initiés en début d'année ont été, ou seront menés à bien: classe de mer des CM2, spectacle musical des CM1 et CM2, exposition sur la première guerre mondiale, toutes les classes (sauf CM2) sont allées à la piscine, les classes de l'école du bourg sont allées à la patinoire, les classes de CE1/CE2 et CE2 vont faire 3 séances d'équitation à la Chalopinière, les élèves des classes du bourg et de Mmes Héry et Sablon présenteront un spectacle musical le 27 juin à 18h30, le 19 juin, chasse au trésor pour les 2 classes de CP, 17 juin, les CM2 vont au Cercil, le 28 juin, il y aura la fête de l'école, le 30 juin rallye Jeanne d'Arc dans les rues d'Orléans pour les classes de CE1 et CP/CE1, le 2 juillet rallye lecture des GS/CP/CE1 le 3 juillet, la sortie vélo des classes du Champ Luneau.

- **Travaux et investissements terminés, en cours, souhaités.**

Des budgets importants ont été votés :

- 7000 € pour l'achat de deux TNI (tableaux numériques interactifs)
- réfection du sol du préau de l'école du bourg :Il est prévu qu'il soit recouvert d'un revêtement en plastique durant les vacances d'été.
- partenariat avec « bouchon ça roule » pour acheter une table modulable pour un enfant handicapé, ainsi que 2 tablettes.
- 1000 € pour l'achat de matériel informatique (2 ordinateurs ont été volés dans l'école en avril et juin, cette somme pourra peut-être compléter ce que l'assurance de la mairie versera pour le remplacement)
- rachat d'une table de ping-pong pour le champ Luneau (voir pour réparer l'autre qui ne rebondit plus)
- 5000 € pour le remplacement de la porte du préau du Champ Luneau
- 1500 € pour le remplacement des cordes de la structure du Bourg.

A l'école du bourg, le local à ménage a été terminé sous le préau. De ce fait, tous les autres placards ont été réaménagés et partagés entre l'école et l'école de musique.

Il y a un problème de communication au bourg entre les enseignantes et les associations : régulièrement, les tapis ne sont pas là où on le souhaite, la table non plus.

Problème de ménage :

- au bourg : lié à des absences non remplacées et la charge de travail trop lourde pour une seule personne, et quand elle est absente, elle aussi, le ménage n'est pas fait du tout. Au champ Luneau, il y a d'autres problèmes : le ménage est fait superficiellement, il y a beaucoup de poussière sur les étagères et en particulier à la bibliothèque. Il faut attendre les vacances pour que le ménage soit fait plus à fond.

- **Mise en conformité de l'école du bourg avec le plan vigipirate.**

Le plan vigipirate est toujours actif et est même à son niveau maximum mais à l'école du bourg, les portes des couloirs ne peuvent pas être fermées à clé dans la journée pour que les élèves puissent se rendre aux WC. L'école a été visitée à plusieurs reprises par un homme qui semble désorienté mais inoffensif. Les enseignantes souhaiteraient donc que l'école soit mise en conformité. Mais si la grille est fermée à clé, il faut quitter sa classe si quelqu'un sonne.

Problème de squat au champ Luneau : l'abri de jardin est occupé par une personne, qui a installé boisson, nourriture, duvet et vêtements...

Il y a aussi beaucoup de problème de vol : quand des élèves oublient des vêtements, ils sont volés ou brûlés, les vélos sont volés si on les laisse la nuit, des gâteaux, du café, des repas disparaissent de la salle des maîtres, du matériel disparaît aussi des placards pendant les grandes vacances ainsi que tous les outils de jardinage (sous le préau), du filmolux (2 fois) pour couvrir les livres de bibliothèque et bien sûr les 2 ordinateurs portables.

- **Santé et sécurité au travail.**

Il a été mis en place dans les écoles du Loiret un ensemble de documents relatifs à la santé et la sécurité au travail. Il y a, entre autre, un document appelé DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) sur lequel le directeur (ou les enseignants) doivent consigner les risques auxquels ils sont exposés et le service à qui ils s'adressent pour les régler.

Ces risques peuvent être de l'ordre du stress, du harcèlement (dans ce cas, on se tourne vers notre hiérarchie), des menaces ou des risques dus à un problème matériel; dans ce cas, c'est vers la mairie que l'on doit se tourner.

- **Organisation de la fête de l'école.**

De nombreuses familles étaient présentes à la 1ère réunion, et des parents sont déjà inscrits pour tenir des stands. Si l'on n'a pas assez de parents, il faudra supprimer des stands.

A l'issue de la fête qui se termine à 12h30, il y a un repas partagé avec vente de saucisses et merguez, précédé d'un apéritif offert par la municipalité.

- **Questions diverses...**

AAPES

A / Nous avons différents retours de parents qui souhaiteraient un brassage important des élèves de CP et de CE1, pouvez-vous nous informer des organisations/répartitions de classes ?

Réponse du directeur : Nous n'avons pas encore travaillé sur les classes à la rentrée prochaine.

B / Il semblerait que des problèmes de violence voire de racket persistent dans les écoles notamment du Bourg. Serait-il possible de connaître les dispositions prises lors de ce type de situation ?

Réponse du directeur : Chaque problème de violence est réglé au coup par coup. Nous n'avons pas l'impression d'avoir laissé pourrir des situations de violence. Il faut absolument en parler aux enseignants s'il y a des problèmes. Nous ne comprenons pas que les parents ne soient pas venus nous voir. D'autre part, il vaut savoir si ces situations sont fondées ou s'il s'agit de rumeurs qu'il ne faut dans ce cas pas relayer.

Des élèves de CP sont occasionnellement confiés à d'autres enseignants pour faire « souffler » leurs camarades, et un élève a été changé de classe pour endiguer quelque peu le problème.

Si des parents considèrent qu'une situation de conflit entre élèves n'a pas été réglée, il faut absolument que les parents aillent voir aussitôt le directeur.

C / Des enfants, après test, sont reconnus comme précoces. Pouvez-vous nous informer sur la prise en compte de ces situations (actions et organisation au sein des classes pour l'épanouissement de chaque élève de la classe).

Réponse du directeur : Pour l'un d'entre eux il y a eu une équipe éducative durant laquelle des pistes ont été lancées. Pour les autres, nous avons rencontré les parents et vu avec eux ce qu'on pouvait proposer à leur enfant.

Pourquoi ne pas nous demander comment nous gérons les élèves handicapés, perturbateurs, en difficulté...

Une maman explique qu'il existe une association pour aider les familles à gérer les enfants précoces.

Un enseignant précise que ces questions sont insultantes pour nous : ce qui ressort, c'est que les parents ne font pas confiance aux enseignants, et demandent des comptes, et pas des explications.

D / Le niveau d'information et de sa diffusion n'est pas le même selon les enseignants, serait-il possible d'homogénéiser la diffusion d'information ? (exemple : date pour la photo de classe connu par certains parents et non par d'autres).

Les infos sont, en principe, distribuées en même temps dans chaque classe mais parfois les mots sont oubliés une journée sur le bureau, certains élèves ne les collent pas ou oublient de montrer leur cahier. En ce qui concerne la photo, il est possible que toutes les classes n'aient pas donné l'info car ce n'est ni une sortie, ni une activité pour laquelle nous avons besoin de parents. D'autre part, en début d'année les parents signent une autorisation pour les photos donc...

Un enseignant demande le fonctionnement de l'association : réunion préparatoire ou mots dans les boîtes aux lettres ? Peut-être faudrait-il en discuter avant puisque là vous ne pouvez pas nous en dire plus et du coup, les problèmes ne sont pas résolus. Et du coup, on a l'impression d'avoir du cas par cas : si ça concerne un seul enfant, la question n'a pas sa place au conseil d'école. Les questions du conseil d'école doivent prendre en compte l'ensemble des élèves, c'est à l'association de filtrer et d'aider les parents à aller vers l'enseignant.

Question de la FCPE

Comment se fait la répartition des classes d'une année sur l'autre ? Est-ce qu'un enfant en double niveau cette année peut se retrouver en double niveau l'année prochaine ?

Les classes ne sont pas faites, et il se peut que les enfants soient en cours double plusieurs années.

M Robin et M Daubry partent à la retraite : Mme Rousselet a obtenu la direction de l'école. En ce qui concerne M Robin, on ne saura qui le remplace qu'en juillet, idem pour le mi temps de direction.

M Robin et M Daubry offrent pour l'occasion le verre de l'amitié.